



Code de bonnes pratiques environnementales

Voici quelques consignes suggérées par votre association :

- Pour éviter la croissance des algues, utilisez du savon sans phosphate.
- Ne tondez pas le gazon ou désherber les rives en dedans de 30 mètres de la ligne d'eau du lac.
- Évitez l'utilisation d'engrais ou de pesticides autour du lac.
- Reboisez les berges avec des espèces végétales originaires de la région et non envahissantes.
- Ne nourrissez pas les canards ou autres oiseaux aquatiques pour éviter la propagation de la dermatite du baigneur.
- Ne déposez pas de déchets, surplus de branches et feuilles mortes au bout de la rue et le long du chemin.
- Faites la promotion du respect d'autrui, du civisme et de la courtoisie.

Plaisanciers

- Circulez à vitesse raisonnable le long des berges, des quais, et respectez le code de sécurité nautique.
- Choisissez vos embarcations ainsi que la force de vos moteurs en fonction de la grandeur du lac.
- Prenez soin de laver vos embarcations avant de les mettre à l'eau dans notre lac – Une station de lavage est disponible à cet effet au lac Tibériade dans le village de Ste-Véronique.

**Gardons notre lac propre et en santé
Pensez aux générations futures
Vos petits gestes font la différence !**